



PUYRAVAULT

Une commune, deux villages



Les nouvelles Pyratelles

Bulletin communal de Puyravault n°42 - Edition 2025



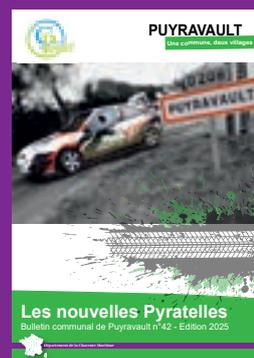
Département de la Charente-Maritime

" nos petits monstres pyratés et pyratelles ont encore frappé très fort (aux portes) en ce soir d'Halloween!"



Sommaire

Le mot du maire.....	3
État civil.....	4
Personnel communal.....	4
Budget.....	4
Voeux et plantations.....	5
Plantations de haies.....	5
Téléthon 2024.....	6
Rallye d'automne 2024.....	6
Cérémonie du 8 mai.....	7
Cérémonie du 11 novembre.....	7
14 juillet.....	8
Paniers pour nos aînés.....	8
Noël des enfants.....	9
Une année animée à l'école maternelle.....	10
La bouquinerie.....	11
Travaux.....	12-13
CDC.....	14-15
Cyclad.....	16
Vie associative.....	17-21
Minutes municipales.....	22-23



Les nouvelles Pyratelles Edition 2025 - N°42

Directeur de la Publication : Raymond DESILLE
 Equipe rédaction : Commission Communication
 Photos : Mairie de Puyravault
 Photo de couverture : Jean-Jacques BRUNET

Réalisation :
 Editions Conseils Informations

Diffusion gratuite
 Reproduction totale ou partielle interdite



Chères Pyratelles,
Chers Pyratés

Nous voilà déjà en 2025 et avant de vous laisser parcourir notre traditionnel bulletin d'informations municipales, avec l'ensemble des élus et agents communaux, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2025.

Après les élections européennes, puis législatives, notre pays se révèle divisé et notre société fracturée dans un climat national où l'invective et le rejet sont tristement attisés. Dans cette vie politique tumultueuse, la commune reste un repère, elle crée du lien et de la proximité avec tous les habitants.

Puyravault est une belle histoire que nous allons continuer à écrire ensemble en 2025. Vous pouvez compter sur mon engagement, sur celui des collègues élus et des employés municipaux, engagement toujours guidé au quotidien pour le bien-être collectif et la qualité de vie dans nos deux villages.

L'année 2024 aura été marquée par d'importants travaux sur la commune, et nous continuerons nos investissements en 2025 pour rendre notre commune encore plus agréable à vivre.

Les principales actions et projets réalisés en 2024 :

- dernière tranche de l'assainissement collectif au lotissement « Bel Épi »,
- plantation de haies chemin de la Sablière,
- achat de terrains près de la route de la Chardonnière,
- installation de meubles dans la cuisine de la salle des fêtes,
- travaux sur le réseau eaux pluviales à Blameré et Puyravault,
- mise en place d'une « boîte à livres » place de la liberté,
- nouvelle tranche d'enfouissement des réseaux rue Audry et de la casse aux chevaux,
- rénovation avec isolation des toitures de la Mairie et de l'espace du vieux château d'eau,
- achat des bâtiments qui jouxtent l'église dans la cour du prieuré,
- travaux de voirie et réfection des routes.

Cette année, nous effectuons le recensement de la population, pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Notre commune est attractive, et ces dernières années plus de cinquante nouvelles familles s'y sont installées. Nous leurs souhaitons la bienvenue et nous les invitons à participer à la vie communale.

A l'échelle communautaire, les travaux d'aménagement du Pôle gare de Surgères ont débuté. Ce projet dont les travaux sont prévus sur 18 mois, vise à améliorer les connexions entre la gare et la ville de Surgères. Il comprend la piétonisation et la valorisation du parvis de la gare, ainsi que la création d'un giratoire pour fluidifier la circulation et faciliter l'accueil des 500 000 voyageurs annuels. Une passerelle reliant les différents espaces du site sera construite, offrant une nouvelle perspective sur la ville.

Le projet éolien pour lequel le préfet a émis un avis favorable va voir le jour en 2025 (6 éoliennes sur Chambon, 2 sur Puyravault). Les élus communaux et ceux de la communauté de communes s'inquiètent de la prolifération de projets sur le territoire d'Aunis Sud malgré le refus des communes concernées.

Je remercie les membres du conseil municipal et le personnel communal pour leur investissement au quotidien au service de la population. J'associe à ces remerciements, les responsables d'associations et les bénévoles de la Bouquinerie pour leur énergie, leur engagement sans faille pour proposer des divertissements et des moments conviviaux aux habitants.

Pour suivre l'actualité communale et intercommunale, vous pouvez consulter notre site internet, notre page Facebook et l'application INTRAMUROS.

L'équipe municipale se joint à nouveau à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets pour l'année 2025.

Votre Maire
Raymond DESILLE

➤ Etat civil

Naissances :

Cléa METAY	née le 31 juillet
Louis MOUILLARD	né le 06 août
Constance GUITTON-CLOUVEL	née le 2 novembre
Thomas EMILY	né le 29 novembre

Mariages :

Lydie RODRIGUEZ & Franck SCUTTENAIRE	le 29 juin
Mélanie VAUCOIS & Léo CORNU	le 1 ^{er} août
Emilie MONFOUGA & Andy ZUBRITOVSKY	le 28 septembre

Décès :

Huguette RAYMOND	le 15 janvier
Jean-Marie GINESTE	le 06 juin
Jérôme RULLAND	le 07 juin
Sandrine CAILLAUD	le 24 juillet
Maurice NOIRAUD	le 03 août
Hélène BARREAU	le 2 décembre

➤ Personnel Communal

Ce samedi 13 janvier 2024, le Maire a convié le personnel communal à la mairie pour les vœux traditionnels.

Lors de son discours, il a particulièrement souligné la grande satisfaction de chacun pour le travail accompli cette année, et a souhaité que cette implication perdure en 2024.

Il a aussi fait part du départ en retraite imminent de Didier NEAUD et a exprimé sa reconnaissance pour toutes ces années de service.

Après ce moment agréable, chacun a reçu un présent et a pu savourer le verre de l'amitié!



Le personnel communal (de gauche à droite) : Nathalie BUREAU – mairie et agence postale, Amandine DAIRE – école, Agnès PONSONNAILLE – salles municipales et école, Donatien QUESSON – atelier municipal, Didier NEAUD – atelier municipal, Malory LAGEDAMON – école, Brigitte RIAND remplaçante, Jessica VALÉ – école.

➤ Budget 2024

SYNTHÈSES BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP2022	BP2023	BP2024
Total 013 : Remboursement salaires	800,00 €	-	-
Total 70 : Produits de service (cantine, garderie ...)	36 768,00 €	39 448,00 €	38 328,00 €
Total 73 : Impôts et taxes	295 178,00 €	322 178,00 €	328 664,00 €
Total 74 : Dotations, subventions	81 966,00 €	82 125,00 €	83 740,00 €
Total 75 : Loyers, location	3 305,00 €	5 505,00 €	5 005,00 €
Total 042 : Opérations d'ordre	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Total 002 : Excédent fonctionnement N-1	315 918,08 €	253 685,92 €	241 121,36 €
Total exercice	420 017,00 €	451 256,00 €	457 737,00 €
Total général avec report	735 935,08 €	704 941,92 €	698 858,36 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP2022	BP2023	BP2024
Total 011 : Charges à caractère général	115 490,00 €	121 180,00 €	136 650,00 €
Total 012 : Charges de personnel	193 450,00 €	219 510,00 €	233 670,00 €
Total 014 : Atténuation de charges	600,00 €	600,00 €	600,00 €
Total 65 : Indemnités, subventions, SDIS ...	62 054,00 €	63 245,00 €	66 655,00 €
Total 66 : Charges financières	6 750,00 €	6 000,00 €	5 300,00 €
Total 67 : Charges exceptionnelles	-	360,00 €	-
Total 68 : Provisions	-	-	-
Total 023 : Virement à la section d'investissement	357 591,08 €	294 046,92 €	247 983,36 €
Total 042 : Opérations d'ordre	-	-	8 000,00 €
TOTAL EXERCICE	735 935,08 €	704 941,92 €	698 858,36 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP2022	BP2023	BP2024
021 : Virement de la section de fonctionnement	357 591,08 €	294 046,92 €	247 983,36 €
Total 10 : FCTVA, Taxes d'aménagement	15 800,00 €	40 000,00 €	19 000,00 €
Total 1068 : Excédent de fonctionnement reporté	23 521,05 €	124 475,83 €	96 001,44 €
Total 13 : Subventions (Etat, Département...)	63 973,00 €	-	62 370,00 €
Total 024 : Produits des cessions	29 000,00 €	78 050,00 €	-
Total 40 : Amortissement	-	-	8 000,00 €
Total 41 : Opérations patrimoniales	8 110,00 €	4 000,00 €	116 200,00 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	497 995,13 €	540 572,75 €	549 554,80 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BP2022	BP2023	BP2024
001 : Déficit reporté	23 521,05 €	178 108,83 €	96 001,44 €
16 : Caution locataire	32 420,00 €	-	-
16 : Emprunt	431 944,08 €	33 130,00 €	33 920,00 €
21-23 : Programme d'investissement	2 000,00 €	323 334,92 €	301 433,36 €
40 : Opérations d'ordre (régie)	8 110,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
41 : Opérations patrimoniales (SDEER)	-	4 000,00 €	116 200,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	497 995,13 €	540 573,75 €	549 554,80 €

➤ Vœux et Plantations



Le samedi 13 janvier 2024, les parents des enfants nés en 2023 ont été invités à planter un arbre chacun, à l'adresse Rue de l'Ancienne Gare (proche de l'antenne relais au silo).



Après le discours du maire, les familles présentes ont eu la possibilité de sélectionner une essence d'arbre fruitier et l'emplacement adéquat.



Toutes les familles ont ensuite pu se rendre à la salle des fêtes, pour participer aux vœux du maire, où elles se sont vu remettre un certificat.

➤ Plantations Haies

Le 10 février 2024, la commission environnement aidée d'une trentaine de bénévoles ont créé une nouvelle haie située chemin de la sablière à Puyravault grâce à l'accompagnement de l'association EVA17 pour la dotation de toutes les fournitures (jeunes pousses, filets, paillage...).

Ainsi 698 plants ont formé une nouvelle haie de 500 mètres de long.

Cette action est menée depuis 2022, ce qui nous a permis de planter 1100 m de haies sur l'ensemble de notre commune.

A la suite de ce boisement, une collation leur a été offerte par la mairie en remerciement.

Si vous n'avez pas pu participer aux précédentes plantations, pas d'inquiétude, une nouvelle cession sera prévue en février 2025 sur les terrains nouvellement acquis.



➤ TÉLÉTHON 2024

Le 26 octobre, l'association R'Thon a organisé des baptêmes en voitures de rallye au profit du Téléthon, sur la commune de Puyravault.

Ils ont effectué environ 300 baptêmes.

Une vingtaine de pilotes avait répondu présent à leur appel, malgré les nouvelles contraintes imposées par la FFSA (fédération française du sport automobile).

La journée s'est bien déroulée sans incident majeur.

Cette manifestation s'est clôturée par leur traditionnelle soirée pot-au-feu, qui fut un succès, car ils étaient plus que complets !

Ils déclarent : « Nous remercions chaleureusement nos sponsors, nos partenaires, les municipalités ainsi que tous nos bénévoles, sans qui cet évènement n'aurait pas lieu ».

Merci à tous et à l'année prochaine !



➤ RALLYE D'AUTOMNE 2024

Les 29 et 30 novembre, a eu lieu le Rallye d'automne qui passait une nouvelle fois sur la commune de Vouhé.

Le R'Thon a bénéficié de l'implication de volontaires dont certains de habitants de Puyravault pour la mise en place et la sécurité de cette épreuve.

Parallèlement, une buvette a été tenue sur la route de Vouhé à Saint Georges du Bois.



➤ Cérémonie du 08 mai



Sous un magnifique soleil, une trentaine de personnes s'est réunie pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

La cérémonie a été présidée exceptionnellement par Marie-Laure FÉLIX, notre 2^{ème} adjointe.



Après la lecture de la lettre du ministre des anciens combattants, une gerbe a été déposée au pied du Monument aux morts.



Un pot de l'amitié a conclu cette cérémonie à la salle des fêtes.

➤ 11 novembre

Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, notre pays se rassemble chaque 11 novembre pour honorer les combattants tombés pour la France. Dans notre village, une cinquantaine de personnes est venue leur rendre hommage.

Nous nous sommes donc réunis, dans un premier temps, au cimetière pour déposer une rose sur chaque sépulture des combattants de notre commune.



Ensuite, un cortège s'est formé pour nous rendre au monument aux morts pour le traditionnel discours de M. le Maire, rendant hommage à ces valeureux combattants, la dépose de la gerbe de fleurs, et de l'appel aux morts.



Puis nous avons fini par un pot de l'amitié à la salle des fêtes.

➤ 14 juillet



Face au succès de l'année passée, nous avons décidé de reconduire cette fête à l'Espace du Ruisseau à Blaméré.

Le menu 'jambon mojhettes' préparé par l'équipe municipale présente a été apprécié par une centaine de convives.

Un moment convivial qui s'est conclu par un tournoi de pétanque pour les adultes.



➤ Les paniers pour nos aînés

Pour cette année, les 55 paniers garnis de nos aînés ont été confiés à la création de « A La Ferme d'Aunis » de Surgères.

Le samedi 14 décembre 2024, un groupe de membres élus s'est transformé en « lutins du Père Noël » pour distribuer ces cadeaux à nos aînés sur la commune.

Comme chaque année à cette occasion, anciens et jeunes partagent un moment de convivialité et d'écoute.



➤ Noël des enfants



Le spectacle «Les cosmoclowns» a été un succès au cœur de la salle des Fêtes de Puyravault le dimanche 15 décembre, attirant un peu plus de cent personnes (enfants, parents et grands-parents)



Après cela, le Père Noël est apparu pour remettre, avec l'aide des lutins, un livre et un sachet de gourmandises au chocolat à chaque enfant.

Un traditionnel gouter a été offert aux enfants et parents présents.



➤ Une année animée à l'école maternelle de Puyravault

Cette année encore, les élèves de l'école de Puyravault se sont investis dans différents projets tous plus enrichissants les uns que les autres :

- Tout d'abord, la classe des Moyens/Grands a repris les séances d'école dehors. La première sortie a été consacrée au projet « **Nettoyons la nature** ». Les enfants, comme les adultes, se sont retroussés les manches et ont enfilé leurs gants pour dénicher pas moins de 12kg de déchets !



- Aussi, le mois de décembre a été riche en émotions avec la **visite du Père Noël** (qui, une fois de plus, a gâté tous les enfants) suivie du traditionnel **marché de Noël** qui, cette année, s'est déroulé dans les classes avec la participation des familles à un atelier créatif sur le thème de Noël. Mais ce n'est pas tout, car, en décembre, les enfants de l'école ont eu la chance d'aller au **cinéma Le Palace** de Surgères pour visionner 2 courts-métrages intitulés « **L'incroyable Noël de Shaun le mouton et de Tinny** ».

- En février, nous avons fêté **mardi gras** ! Les enfants étaient très contents de venir déguisés à l'école.

- En mars, nous sommes allés au **Castel Park** de Surgères pour assister à un spectacle intitulé Pierre à pierre.

- Aussi, tous les élèves de moyenne et grande sections se sont réunis pour participer au projet **Bals en liance**. Au cours de l'année, ils ont bénéficié de six séances d'initiation à la danse contemporaine menées par une danseuse professionnelle, dans le but de participer, au mois d'avril, à un bal partagé avec les élèves de l'école d'Ardillières. Ce fut un moment riche en découvertes et rencontres.



- En avril, encore, l'école a ouvert ses portes aux familles dans le cadre de la **semaine de la maternelle**. Parents et enfants ont pu partager des moments coopératifs en jouant ensemble à différents jeux de société.



- Enfin, la fin d'année a été chargée notamment avec la **fête de l'école** qui a eu lieu fin juin, à Puyravault. Cette année, le thème ne pouvait être autre que les Jeux Olympiques.

- Au cours de cette même semaine, les élèves de Grande Section ont participé à une **rencontre avec les CP** de Vouhé pour découvrir leur future école.

- Enfin, notre voyage scolaire s'est fait au **centre équestre de St Georges du bois**. Tous les enfants ont été ravis de mettre le pied à l'étrier pour réaliser des petits exercices sur le dos de leurs poneys.

➤ La bouquinerie

La commune propose en accès libre et GRATUIT un espace où vous pouvez venir découvrir et emprunter les derniers romans du moment, des policiers, des biographies, des mangas, des BD et bien d'autres livres.

Depuis septembre 2024, la bouquinerie a rejoint le réseau constitué des 15 bibliothèques de la Communauté de Communes Aunis Sud, ce qui élargit considérablement le panel de livres mis à votre disposition.

En effet, vous avez la possibilité de réserver des livres en ligne : bibliotheques-aunis-sud.c3rb.org ou auprès des bénévoles et faire venir à Puyravault des documents des 14 autres bibliothèques.



La Ronde des histoires

Jeudi 26 septembre, dans le cadre de la Ronde des Histoires, nous avons accueilli Christine CHABOT avec son animation Pépito le clown dans la salle des fêtes. 29 enfants y ont assisté, accompagnés de 13 nounous ou mamans. Tout s'est très bien déroulé, les 4 bénévoles présentes avaient préparé un petit coin «cocooning» autour de l'espace Pépito.

C'est avec joie que nous accueillons de plus en plus d'enfants chaque année.



La science ça fuse

Conférence "Ressource en eau et politiques publiques" avec Bernard LEGUBE, professeur de l'Université de Poitiers et membre du conseil d'administration d'AcclimaTerra, vendredi 25 octobre 2024 à 18h30.

M. Bernard LEGUBE nous a mis en garde sur les territoires français les plus impactés par le changement climatique. Cela aura un effet important sur la disponibilité des eaux destinées aux différents usages.

Une vingtaine de personnes présente à cet événement a continué à échanger avec le conférencier et Clément BERNARD Chargé de mission de la Communauté de Communes Aunis Sud autour d'un apéritif dinatoire.

La boîte à livres

Depuis quelques mois, une boîte à livres a été mise à disposition de chacun, place de la liberté.

N'hésitez pas à venir voir, prendre, déposer des livres !

Par contre, nous vous remercions de ne pas vous débarrasser de grandes séries de livres dont vous n'avez plus envie et de les déposer à côté de la boîte à livre.





✧ Les travaux réalisés en 2024

Taille des arbres Place de l'église effectuée par l'entreprise Eric LAVERGNE le 15 février.

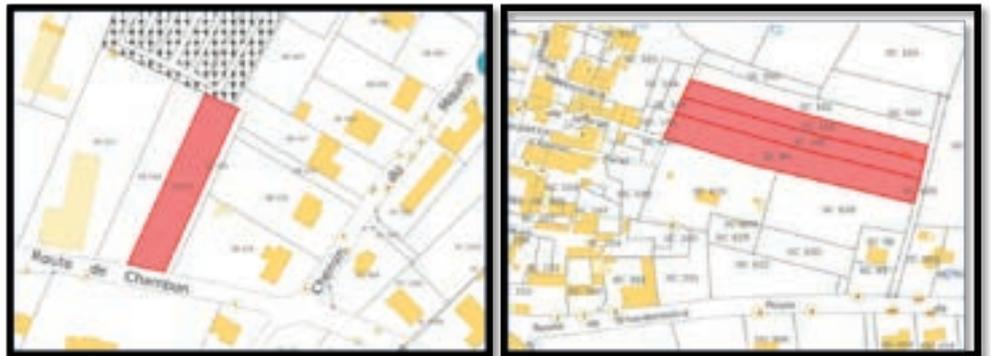
Rénovation du mur de l'espace du vieux château d'eau



Mars - achat mobilier bibliothèque de l'école



1^{er} et 2^{ème} semestre achats de terrains (ci-dessous parcelles en rouge au cadastre)



Courant de l'été, les travaux de la cuisine de la salle des fêtes ont été achevés.

Création de placards bas, faïence, isolation et réfection du plafond, mise aux normes de l'électricité.



Octobre - Fin enfouissement rue de la Casse aux chevaux, rue du Grenadier, rue Audry de Puyravault, rue Chêne de la Ville et Chemin des Epinettes



Fin octobre travaux rue de Vouhé

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

5 rue du Stade 17700 PUYRAVAULT

Téléphone 05 46 68 98 16
 Courriel.....commune.puyravault@orange.fr
 Site.....www.puyravault17.fr
 Facebook.....Puyravault 17

Heures d'ouverture

mardi, jeudi et vendredi..... de 10h30 à 12h30
 mercredi et samedi.....de 9h à 12h30
 Secrétaire..... Nathalie BUREAU

Permanence du Maire

mercredi et samedi.....de 9h à 12h30

N° de téléphone des élus :

Raymond DESILLE, maire 05 46 68 86 48
 Gérard ALAIRE, 1^{er} adjoint 05 46 68 93 62
 Marie-Laure FELIX, 2^e adjoint 05 46 68 87 13
 Antoine RUBIO, 3^e adjoint 06 60 39 51 33
 Jenny HURTAUD, 4^e adjoint 06 26 96 06 47

BOUQUINERIE

15 rue de la Garenne - 17700 PUYRAVAULT

Horaires d'ouverture..... de 10h à 12h
 les mercredis et samedis

ASSOCIATIONS COMMUNALES**Amicale villageoise**

Francis MARET 05 46 68 98 74
 Adresse.....8 rue d'en Haut

Association Communale de Chasse Agréée de Puyravault

Président : Willy DRAPEAU 05 46 35 56 51
 Adresse..... 4 rue Pierre François Audry

Association des Parents d'élèves Puyravault - Vouhé

Présidente : Laura GRANCHERE 06 49 41 65 54
 Mail ape17700@gmail.com
 Facebookape Vouhe / Puyravault

Club « La Joie de Vivre à Tout Age »

Présidente : Patricia TRILLO..... 07 89 70 12 62
 Trésorier : Jean Maurice VANNEAU..... 06 72 73 03 66
 Mail atoutage17@gmail.com

Tennis-Club de Puyravault

Président : Damien RIAND..... 06 45 96 33 80

Canton Aunis Football Club (CAFC)

Président : Pascal AUDOUIN
 Site :cantonaunisfc.fr

Amicale des Chasseurs et propriétaires de Blameré

Président : Nicolas DAIRÉ
 7 Route de la Macre - Blameré VOUHÉ..... 06 88 92 63 87

Vince Rider Solidarité

Présidente : Ingrid ROUAULT 06 09 87 12 35
 Mail :vincerider@free.fr
 Facebook :Vince rider solidarité

Le Club « Pongistes Pyratés »

Président : Alexandre TAUNAY 06.18.71.18.84

PUYRAVAULT**MEMENTO MUNICIPAL****Les Formalités... où se renseigner ?****Carte Nationale d'identité / Passeport :**

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Carte électorale

En ligne : service public

Autorisation de sortie du Territoire pour un mineur

En ligne : service public

Carte Grise

En ligne : service public

Déclaration de naissance

Mairie du lieu de naissance

Mariage / PACS

Mairie choisie pour l'événement

Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décès

Mairie de naissance, mariage, décès

Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire national de Nantes (02.51.89.89.51)

Menuiserie HIOU

Menuiserie
 (Bois - Alu - PVC)
 Aménagement de Cuisines
 Ebénisterie - Escaliers
 Parquets
 Ossature bois

Z.A. Le Cluzeau - Rue de la Laiterie - 17700 VOUHÉ

Tél. 05 46 68 94 95

Site : www.menuiserie-hiou.com

LISTE DES ENTREPRISES

- **Christophe BENETEAU**, travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
3 route de la Chapelle Blameré..... 06 62 08 45 01
- **Christian BOINOT**, entreprise d'élagage, broyage d'accotements et de branches
La Loge..... 06 83 50 22 10
- **Cyril DANIEL**, peintre
1 rue du Stade..... 06 69 19 70 84
- **Brigitte et Patrick FRANÇOIS**, chambres d'hôtes
9 rue de la Garenne..... 05 46 35 47 71
- **Raymond NICOLAS**, éleveur de chiens
le Bois des Bossées..... 05 46 42 39 06
- **OUEST PLAFONDS**, Jérôme RABILLÉ, carreleur - poseur plafonds tendus
3 boucle du Bourrelier..... 05 82 95 34 28
- **AS menuiserie**, Aurélien SIMONNEAU, menuisier
Lotissement Bel Épi..... 06 64 45 30 83
- **GOIZINJARDIN**, Vincent GOIZIN, entretien parcs et jardins (tonte, débroussaillage...)
7 rue des Combes..... 06 35 36 93 44
- **La Conciergerie by Elooz**, Elodie MIGNOT, service de conciergerie
3 route de la Chapelle Blameré..... 06 49 60 01 13
- **KEN Elec**, électricité générale
Rue de la sablière..... 06 12 63 15 08
- **TOUTES EN K'MODE**, vente vêtements de femme
Rue de la sablière..... 06 29 52 33 82
- **Les Ongles d'Auré**, Prothésiste ongulaire technicienne cils à cils
Chemin des Epinettes..... 06 71 49 63 43
- **Aldo ROLIN**, plombier – chauffagiste
3 bis rue de la Garenne..... 05 46 00 76 05
- **Antoine RAMBEAU**, ARPM17, bricolage prestation de services
10 rue d'en Bas Blameré..... 06 63 81 93 08
- **CMFG17**, destruction des nids de frelons et guêpes
10 bis rue d'en Haut Blameré..... 06 77 08 32 86
- **Crystal Objectif**, photographe professionnel
18 chemin des Combes..... 07 87 00 83 11
- **Léa GRASSIOT**, Chogan and me bio cosmétique, parfumerie, produits ménagers professionnels haccp
3 chemin des Lilas Blameré..... 07 84 91 33 56
- **Institut Méolia**, beauté cosmétique et soins
Rue Bel Épi..... 06 87 32 08 90

URGENCES

- Pompiers..... 18 ou 112
- Gendarmerie 17
- SAMU 15
- Centre Antipoison 05 56 96 40 80
- SOS Femmes battues 3919
(du lundi au samedi de 8h à 22h et jours fériés de 10h à 20h)
- Allô Enfance en Danger.....119
- Deux défibrillateurs accessibles à tous :
..... 1 parking de la salle des fêtes à Puyravault
..... 1 à l'espace du Ruisseau à Blameré

ASSISTANTES MATERNELLES

(affichage à la mairie)

BUREAU Patricia

3 boucle du Bourrelier.....05 46 01 74 38 - 06 81 98 19 95

TIRET Aurélie

2ter impasse du Tiky, Blameré.....06 19 39 14 99

POISSY Elisabeth

15 Chemin Vert.....05 46 09 96 78 - 06 76 46 59 45

RODRIGUES Lydie

7 chemin du Moulin.....05 46 69 75 79

DÉCHETTERIE

SURGERES (zone industrielle ouest)

HORAIRES

- Du lundi au samedi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- Fermé les dimanches, jours fériés

Merci de vous présenter au moins 10 minutes avant l'heure de fermeture.

print 33

L'art de l'impression au service de vos idées !

- Cartes de visites
- Flyers
- Affiches
- Mug
- Eco-cup
- Textiles

- Evénements
- Mariage
- Naissance

15% offert pour toute 1ère commande avec le code promo SA1525 offre valable jusqu'au 31/12/2025

06 58 44 24 58

info@print33.fr



ENVIRONNEMENT

La collecte séparée des bio déchets fête ses 1 ans

Depuis novembre 2021, 123 bornes biodéchets sont réparties dans l'ensemble des 24 communes de la CDC. En moyenne, 6 tonnes de biodéchets sont collectées chaque semaine. Ces biodéchets sont compostés à proximité pour être utilisés par les agriculteurs et rendus à la terre. A ce jour, 4250 foyers sont équipés soit 31% des foyers du territoire.

TRIEZ VOS BIODÉCHETS... DEPUIS VOTRE CUISINE !

Chaque foyer peut participer à la collecte séparée des biodéchets alimentaires

Retirez votre équipement gratuitement dans votre mairie ou au siège de Cyclad*

RETROUVEZ LES BORNES BIEN
DE CHEZ VOUS SUR CYCLAD.ORG



Les comportements écologiques au quotidien

Voici, à titre d'exemple, quelques petits gestes éco-citoyens que vous pouvez effectuer au quotidien pour réduire de façon sensible votre impact sur l'environnement :

Acheter des produits avec un **label écologique certifié** : NF environnement, Ecolabel, AB, Nature et Progrès, NaturePlus, Cosmétique Bio...

Trier les déchets : en France, nous jetons actuellement environ 460 kg de déchets par personne chaque année.

Réduire nos déchets en évitant au maximum les produits jetables et en privilégiant les produits réutilisables.

Réparer ou donner au lieu de jeter.

Economiser l'eau : prendre une douche au lieu d'un bain, par exemple et couper l'eau pendant qu'on se brosse les dents...

Réduire sa consommation d'électricité : ne pas laisser les appareils inutilisés allumés en permanence ou en veille et les arrêter totalement, éteindre la lumière en quittant une pièce, utiliser des moyens de chauffage écologiques...

Dans l'alimentation : **acheter des produits peu transformés** et emballés, préférer les produits vendus en vrac ou à la coupe, acheter au fur et à mesure en fonction de ses besoins...

Consommer l'eau du robinet en installant un **système de filtration d'eau** si nécessaire ou dans des bouteilles en verre : ne pas acheter de l'eau en bouteille plastique

Refuser la publicité dans la boîte aux lettres en y apposant un autocollant « STOP PUB »

Rapporter ses médicaments en pharmacie.



Régie publicitaire
au service des
communautés territoriales

BULLETINS
AGENDAS,
PLANS,
GUIDES,
...

www.conseil-information.com

TARIFS DE LOCATION DES SALLES

SALLE DES FETES DE PUYRAVAULT

	Une journée semaine excepté vendredi, week-end et fériés		week-end et jours fériés	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
Habitants de la commune	80€	120€	160€	220€
Extérieurs	150€	220€	310€	420€
Associations locales	Gratuit			
Associations extérieures	Gratuit			70€
CAUTION : 600 €				

ESPACE DU RUISSEAU DE BLAMERÉ

	JOURNEE EN SEMAINE OU WEEK-END		
	Office, préau, sanitaires, hangar	Salle et sanitaires	
Habitants de la commune	70€	20€ ETE	30€ HIVER
Associations locales	Gratuit		
CAUTION : 200 €			

ESPACE LOISIRS DU VIEUX CHATEAU D'EAU

	WEEK-END
Habitants de la commune	6 0€
Associations locales	Gratuit
CAUTION : 200 €	

À LA LOCATION

Petites tables (4 pers)	GRATUIT
Grandes tables (12 personnes) + bancs	seulement aux habitants de la commune
Chaise	de la commune
Vaisselle dans la salle des fêtes	1€ le couvert

SERVICES MÉDICAUX

KINESITHEAPEUTES

Mme Jennifer DELIAS, M. Nicolas DUPUIS,
Mme LOUIS Morgane, M. Geoffrey HOUSSET
5 Boucle du Bourrelrier - Tel : 09 86 37 55 55
Sur rendez-vous du lundi au vendredi

OSTEOPATHE

Mme Sandrine BRAY
19 chemin du moulin - Tel : 06 43 21 34 52
Sur rendez-vous

INFIRMIERE LIBERALE

Mme Marie-Ange ROOS
19 Chemin du Moulin - Tel : 06 02 05 54 57
Consultations sur rendez-vous
au cabinet et à domicile
Permanences sans rendez-vous
du lundi au vendredi de 8h à 9h

ENSEIGNEMENT / PÉRISCOLAIRE

Ecole maternelle « l'Îlot Pyraté » de PUYRAVAULT (PS, GS, MS)

Adresse..... Chemin Vert
..... 17700 PUYRAVAULT
Tél..... 05 46 68 98 12

Ecole élémentaire de VOUHE (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)

Adresse..... 9 rue du Stade
..... 17700 VOUHE
Tél..... 05 46 68 94 27

ALSH « Les Petits Galpins »

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Adresse..... 107 rue du Stade
..... 17700 ST GEORGES DU BOIS
Tél..... 05 46 51 61 57



AGENZWEB
L'AGENCE WEB DE PROXIMITÉ

Création de sites web
Animation de vos réseaux sociaux

contact@agenzweb.fr

www.agenzweb.fr

VACANCES 2024 / 2025

Periode de vacances	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Académie	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orleans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Creteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Rentrée scolaire 2024

Lundi 2 septembre 2024

Vacances de la Toussaint 2024

Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël 2024

Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025

Vacances d'hiver 2025

du samedi 22 février au lundi 10 mars 2025

du samedi 8 février au lundi 24 février 2025

du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025

Vacances de printemps 2025

du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2025

du samedi 5 avril au mardi 22 avril 2025

du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025

Vacances d'été 2025

Samedi 5 juillet 2025

Le départ en vacances a lieu après lac classe.

Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en vacances le vendredi soir.
La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Les élèves n'auront pas de classe le vendredi 30 mai et le samedi 31 mai 2025



HIVER : du samedi 22 février 2025 au lundi 10 mars 2025

PRINTEMPS : du samedi 19 avril 2025 au lundi 5 mai 2025

PONT DE L'ASCENSION : du mercredi 28 mai 2025 après les cours au lundi 2 juin 2025

ÉTÉ : du samedi 5 juillet 2025 au lundi 1er septembre 2025

TOUSSAINT : du samedi 18 octobre 2025 au lundi 3 nov 2025

NOËL : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

N'hésitez pas à consulter le site de la commune, où vous pourrez retrouver toutes ces informations :
www.puyravault17.fr

Vacances de la toussaint - réfection sol des aires de jeux de l'école



Novembre réfection complète du chemin du grand clos



Novembre 2024 réfection des toitures mairie et espace du vieux château d'eau



Fin des constructions au lotissement « la sablière »

Fin d'année achat du prieuré



En Aunis Sud le Sport commence dès l'enfance

Outre la gestion de l'utilisation des équipements sportifs communautaires, le service des sports de la CdC Aunis Sud axe principalement ses actions en direction des jeunes du territoire.

Composé de **6 éducateurs sportifs**, le service des sports dispense différentes activités sportives en milieu scolaire à destination des écoles primaires publiques du territoire.

Il intervient également sur la **natation scolaire**, en partenariat avec les services départementaux de l'Education Nationale.

Le service des sports propose aussi **des activités périscolaires** avec ses **Écoles Multisports**, et **des activités extrascolaires** avec **Vac en Sport**.

VAC-EN
SPORT

PROGRAMME DES ACTIVITÉS VACANCES SCOLAIRES 2024 - 2025

10-14
Ans

Vacances scolaires d'hiver SÉJOUR MONTAGNE

Dans les Pyrénées, au Centre de Vacances "La Rosaie" à EUP (31) du **Lundi 26 février au samedi 02 mars 2025**
Au programme : ski, randonnées, activités montagne

OBJECTIFS

Proposer des séjours et semaines sportives aux enfants nés entre **2011** et **2014**, pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été

LIEUX D'ACCUEIL

- **AIGREFEUILLE D'AUNIS**
Gymnase André Dulin
- **SURGÈRES**
Gymnase 3

Vacances scolaires de printemps SÉJOUR NATURE

En Charente, au Centre Sportif du «Chambon» à EYMOUTHIER (16) du **Lundi 28 avril au samedi 03 mai 2025**
Au programme : VTT, canoë, escalade, activités nature

Vacances scolaires d'été : 4 SEMAINES SPORTIVES

Aigrefeuille d'Aunis	Semaine 1 du lundi 07 au vendredi 11 juillet 2025	Surgères	Semaine 3 du lundi 21 au vendredi 25 juillet 2025
Aigrefeuille d'Aunis	Semaine 2 du mardi 15 au vendredi 18 juillet 2025	Surgères	Semaine 4 du lundi 28 juillet au vendredi 1 ^{er} août 2025

Au programme, surf, ski nautique, accrobranche, vélo, voile, canoë ...

1 nuitée sous tente les semaines **1,2 et 4** et **3 nuitées** sous tente la semaine **3** (itinérance vélo)

LES TARIFS sont forfaitaires à la semaine, et établis selon le Quotient Familial (QF) de la CAF

	TARIFS			
	HIVER	PRINTEMPS	SEMAINES D'ÉTÉ	
			1 nuitée	3 nuitées
Quotient Familial ≤ 760	400 €	300 €	100 €	185 €
Quotient Familial entre 761 et 1100	500 €	375 €	125 €	215 €
Quotient Familial ≥ 1101	550 €	450 €	135 €	265 €
Résident hors territoire CdC Aunis Sud	800 €	600 €	160 €	315 €

INSCRIPTIONS sur www.aunis-sud.pirouette.pro

Séjour MONTAGNE	Mercredi 05/02/2025 à 9h00
Séjour NATURE	Mercredi 02/04/2025 à 9h00
Semaines SPORTIVES	Mercredi 18/06/2025 à 9h00



Inscription sur le compte pirouette flasher le QR code ci-dessus

➤ Travaux sur le Pôle d'Échanges Multimodal à Surgères



Avec le soutien financier de :



Les travaux autour du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) débuteront à partir du mois de janvier 2025. Initié il y a plus de 10 ans, ce projet de modernisation et de réarticulation des relations entre la gare, les différents modes de déplacements et la ville a été pensé comme un espace public ouvert à tous destiné à faire de la gare un véritable lieu de vie animé, aéré et sécurisé.

Un projet ambitieux de transformation urbaine

Le projet d'aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal vise à améliorer les connexions entre la gare et la ville, tout en mettant l'accent sur la promotion des mobilités douces et la valorisation du cadre urbain. Il comprend la piétonisation et la valorisation du parvis de la gare, ainsi que la création d'un giratoire pour fluidifier la circulation. Une passerelle reliant les différents espaces du site sera construite, offrant une nouvelle perspective sur la ville.

Deux parkings végétalisés seront aménagés, ainsi qu'un parcours sécurisé pour les piétons incluant des rampes d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Des espaces seront réservés aux transports en commun et aux taxis et un parking vélo sécurisé complètera les aménagements, renforçant ainsi l'intermodalité du site. La sécurité des échanges entre la Route Départementale et la Rue Julia et Maurice Marcou sera améliorée par la création d'un tourne-à-gauche.

Le projet intègre également le raccordement des pistes cyclables existantes, la création de talus et de murs paysagers. Un vaste programme de végétalisation est prévu, avec des plantations d'arbres, d'arbustes et d'espaces engazonnés, contribuant à l'embellissement et à la durabilité du site.



Calendrier des travaux

La durée des travaux s'étendra sur 6 phases successives pour une durée totale de travaux estimée à 18 mois, de janvier 2025 à septembre 2026.



Financements

Le montant de l'opération sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Aunis Sud est de 5,2 M€ HT, financé grâce aux aides de l'Europe, l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Subvention Européenne (FEDER) : 1 200 000 €
- Subventions Etat : 1 221 942,40 €
- Subvention Région Nouvelle Aquitaine : 1 178 630,19 €
- Communauté de Communes Aunis Sud : 1 599 427,41 €

Le montant de la partie sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Charente-Maritime est de 704 841,40 € HT pour des travaux de voirie comprenant la création d'un giratoire et l'aménagement de la route départementale.

Communication autour du chantier

Pour informer au mieux les habitants et les usagers sur l'avancement des travaux, plusieurs outils de communication sont à disposition :

- Page web : Retrouvez toutes les informations actualisées sur le chantier du PEM sur le site de la Communauté de Communes Aunis Sud. Une page dédiée permet de suivre en détail les évolutions, les étapes achevées et les prochaines interventions. Pour accéder directement à cette page, rendez-vous sur <https://aunis-sud.fr/ma-cdc-aunis-sud/les-projets-en-cours/pem/>.
- Newsletter : Une infolettre spéciale travaux est également disponible. En vous inscrivant, vous recevrez des mises à jour régulières sur l'avancement du projet, les perturbations prévues et les événements liés au chantier. L'inscription se fait directement sur le site internet.
- Livret d'information : Afin de faciliter l'organisation des usagers, un livret pratique sur la circulation et les accès à la gare sera diffusé à partir de janvier 2025. Ce document proposera des plans détaillés, les détours conseillés et les alternatives pour minimiser les impacts sur les déplacements quotidiens.
- Contact direct : Pour toute question ou remarque concernant le chantier, une adresse mail dédiée a été mise en place : pem@aunis-sud.fr. Les équipes se tiennent à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

En 2025, Cyclad met en place le Pass pour accéder aux déchetteries

Nouveau !

Pourquoi un Pass ?

Pour réserver l'accès des déchetteries aux seuls usagers de Cyclad et renforcer le tri, la fluidité et la sécurité.

Le Pass donne accès à 24 passages par an et couvre l'ensemble des besoins des particuliers.

À partir du 1^{er} janvier 2026, le Pass sera obligatoire pour les particuliers et le nombre de passages sera décompté.

Comment obtenir mon Pass ?

Dès maintenant, muni(e) d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, **je me connecte sur cyclad.org** ou je scanne le QR code. Je remplis le formulaire.



Toutes les informations
et demande de Pass sur
cyclad.org ou en scannant
le QR Code ci-contre.



*Je suis un professionnel ? Le Pass est obligatoire dès le 1^{er} janvier 2025. RDV sur cyclad.org
Je n'ai pas d'adresse mail ? Contactez Cyclad au **05 46 07 16 66**.*

Une question ?

➤ cyclad.org ☎ 05 46 07 16 66
✉ monpass@cyclad.org

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir





L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 27 septembre 2024.

Un nouveau bureau a été élu pour l'année 2024-2025.

Nous vous présentons notre nouveau logo et mascotte ZAZOU !

A quoi servent les actions de l'APE :

Les actions menées par l'association permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants, car ils subventionnent une partie des projets proposés par les équipes enseignantes.

Les grandes actions sur l'année 2023-2024 :



• Le 19 avril 2024, pour la première fois dans l'histoire de l'APE, nous avons organisé un loto au Castel Park de Surgères qui a eu un grand succès !

• Le 23 juin 2024 a eu lieu le traditionnel vide-grenier de l'APE. Une journée intense avec beaucoup de convivialité et de bonne humeur



Malheureusement, il n'y a pas eu de kermesse en 2024. Malgré tout, l'école maternelle nous a offert un magnifique spectacle le 22 juin 2024, où nous avons pu voir le travail des enseignants à travers les petits loulous qui ont tout donné pour le plus grand plaisir des parents.

• Le 13 juillet 2024 : fête nationale sur la commune de Vouhé où l'APE a été conviée pour tenir la buvette. La journée fut festive.

Les autres actions :

Il y a eu la boom d'Halloween le 4 novembre 2024 où les enfants ont pu profiter d'un atelier maquillage, de potions et de bonbons !

La vente de sapins, de gâteaux st Michel et madeleines Bijou ainsi que la tombola de fin d'année ont également eu lieu.

Les manifestations 2024-2025 :



Remerciements :

Nous tenons à remercier les parents bénévoles qui nous ont aidés sur les différentes manifestations. Nous espérons les voir encore plus nombreux cette année.

Nous remercions aussi les municipalités pour les subventions, mais aussi pour le prêt des salles pour les manifestations et les réunions.

Nous remercions également les équipes enseignantes pour leur implication et leur collaboration tout au long de cette année.

Cette année, l'APE prépare des moments forts avec une série d'animations et d'actions solidaires pour petits et grands !

Nous avons besoin de parents bénévoles !

Rejoignez-nous pour faire de chaque événement un succès. Que vous ayez quelques heures ou plus à offrir, votre aide est précieuse et permet de faire briller nos projets !

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook, pour suivre nos différentes manifestations, le menu des cantines, ou tout simplement nous contacter.



APE Vous et Les Pirates

Nos coordonnées :

ape17700@gmail.com

Facebook : Ape Vouhe / Puyravault

Présidente : Mme GRANCHERE Laura 06 49 41 65 54



Activités

des amicales du village



Jeux - Galette des rois



28 janvier 2024

Autour des jeux et de la galette des rois, c'est le moment de rassembler le maximum d'amicalistes et de non-amicalistes du village. Cette année, une trentaine de villageois ont répondu présent.

14 avril 2024

380 mètres d'étalage, 150 mètres d'emplacements véhicules, 70 exposants particuliers, 7 professionnels et 2 associations de lutte contre la Mucoviscidose.

Les exposants ont apprécié le p'tit café-gâteau du matin sur le stand et le verre d'apéritif offert à la buvette et ont exprimé leur désir de revenir à la prochaine édition.



Vide-grenier



Journée rencontre



05 mai 2024

La participation à cette activité a été plutôt minime (une petite cinquantaine de personnes), due en partie à une météo maussade et à d'autres activités prévues sur la commune.

Il me semble important de rappeler que l'ambition de cette « journée rencontre » est de rassembler **TOUS** les habitants de la commune accompagnés de leurs amis et d'accueillir les nouveaux arrivants.

B
l
a
m
e
r
é

2

0
2
4



Marche gourmande

8 juin 2024

Encore une participation sans faille (500 marcheurs), des fidèles et surtout beaucoup de nouveaux qui n'ont pas caché leur envie de revenir en 2025. Que du positif, circuit, restauration et accueil

12 octobre 2024

Le traiteur, déjà sollicité pour le couscous en 2020, a encore assuré une prestation exemplaire avec un jeune cuisinier super professionnel. La soirée fût une réussite malgré la faible participation (60 convives) Les raisons sont surement multiples, l'une d'entre elles, pourrait être la date retenue en octobre. Ne faudrait-il pas la programmer en novembre?



Repas espagnol

Quelques-uns se sont lancés sur la piste.....

Repas « bénévoles »



21 juillet 2024

Un grand merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps au service de la communauté. Les amicales remercient plus particulièrement Laurent et Xavier pour leur prise en charge des repas lors des activités.

Prévisionnel 2025

Jeux-Galette: 26 janvier 2025

Braderie: 13 avril 2025

Balade: 04 mai 2025

Marche gourmande: 14 juin 2025

Repas de la chasse: 07 septembre 2025

Repas à thème: Oct. ou Nov. (à déterminer)

Assemblée générale de la villageoise: décembre 2025

Adresses utiles:

Site de l'amicale: <https://www.amicvillagblamere.fr/>

Messagerie de l'amicale: amicvillagblamere@gmail.com

Carte d'adhésion 2025 disponible

auprès du trésorier Xavier RAMBEAU
ou du président Francis MARET



➤ Association Vince Rider Solidarité



Vince Rider Solidarité a été créée en novembre 2022, en hommage à Vincent le fils de Claude et Gaëtane DELILE.

Notre objectif est d'organiser des événements autour de la moto afin de récolter des fonds pour financer des journées dédiées aux adultes et enfants en situation de handicap ou atteints de maladies. Ces journées visent à améliorer leur quotidien et à leur offrir un moment de bonheur, même temporaire.

Nous sommes une association composée de 32 membres, incluant des motards, des motardes, ainsi que des personnes non motardes. Vince Rider est une association ouverte à toutes les motos à partir de 125 cm³.

Les manifestations de cette année :



En décembre 2023, nous avons eu l'occasion de nous promener avec les Pères Noël.

Nous avons récolté 200 € pour le service de pédiatrie de Rochefort.



À la maison de retraite des Tamaris (Aytré), le **8 juin 2024**, nous avons eu l'opportunité de faire des baptêmes en side-car avec certains résidents.



Le **15 juin 2024**, nous avons organisé une journée en faveur d'un jeune handicapé (Kylian) et avons amassé 500 € pour son fauteuil.



Le **23 juin**, des baptêmes de side-car ont été proposés au vide grenier de Puyravault.



Notre premier Jumbo Run, (journée de solidarité qui permet à un adulte ou à un enfant à mobilité réduite, passager d'un sidecar, de faire une balade touristique sur les petites routes du département) a été organisé le **7 septembre 2024** avec l'Esat de Marlonges.



Nous avons collecté 665 €, grâce à notre première balade pour Octobre Rose qui a été organisée le **13 octobre 2024**. Cette somme a été remise à la Ligue contre le cancer.

Nous avons fini l'année, par notre balade de père Noël, nous sommes allés à la pédiatrie de l'hôpital de Rochefort le **15 décembre 2024**.



Notre assemblée générale se tiendra le vendredi **24 janvier 2025**, ouverte à tous à la salle des associations de Puyravault.

Nous sommes reconnaissants envers la municipalité de Puyravault, car elle répond toujours présente lorsque nous en avons besoin.



06 09 87 12 35



Vince rider solidarité



vincerider@free.fr

➤ Association des pongistes pyratés



L'association des pongistes pyratés se réunit tous les jeudis soir à 19h00, pour une séance d'1h30 de tennis de table loisirs pour adultes.

Fort d'un équipement de 5 tables, la douzaine d'adhérents se défie dans la joie et la bonne humeur. La cotisation annuelle pour participation est de 20 €.



➤ Minutes municipales

30 JANVIER

Transfert au SDEER de la compétence optionnelle « infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE) » pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation de telles infrastructures, l'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité. Cette adhésion permettrait à notre commune de pouvoir installer une borne de recharge pour les voitures électriques à un tarif très avantageux.

Suite aux inondations de cet automne, une première expertise technique a été réalisée rapidement : mise en place de pompe, visite vidéo de ce réseau, hydrocurage du réseau eaux pluviales. Une réunion de crise a été organisée le 11 janvier en présence des propriétaires concernés, de Monsieur le Maire Raymond DESILLE, de conseillers municipaux et de Monsieur SERUS. Après les premiers constats, il a été arrêté le plan suivant à court terme, utiliser le réseau de l'autre côté de la route en délestage avec la réalisation d'une tranchée en traversée de route et curer le fossé communal qui longe sur le chemin d'accès commun à une maison et terrains (chemin perpendiculaire à la départementale) pour un total de 5 814,25 € TTC ; et à moyen terme sous 6 mois, réparer toutes les anomalies constatées sur le réseau pluvial, améliorer le lit du Blameré (branches, tronc...) à voir avec l'ensemble des propriétaires impactés et faire réaliser une étude hydraulique de Blameré (macres, mottes...) pour un coût de 5430 € HT et à plus long terme, à l'issue de cette étude, étudier, valoriser et valider les solutions.

6 MARS

Approbation du compte de gestion 2023 du trésorier municipal. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Approbation du compte administratif 2023 comme résumé ci-dessous :

Compte	Opérations de l'exercice	Recettes	Produit global	Dotations et subventions	Produit global	Dotations et subventions	Produit global
179 106,81	591 984,02	242 964,41	82 167,26	96 001,44			96 001,44
283 689,72	380 249,33	488 984,02	53 437,26	337 122,80	0,00	0,00	337 122,80
	340 103,34	710 947,87	113 584,27	241 121,36	0,00	0,00	241 121,36

Affectation des résultats : excédent de fonctionnement capitalisé au compte 1068 pour 96 001,44 €, résultat de fonctionnement reporté à l'excédent au compte 002 pour 241 121,36 € et résultat d'investissement reporté en déficit au compte 001 pour 96 001,44 €.

Vote du budget 2024, en dépenses et en recettes d'investissement pour la somme de 549 554,80 € et en dépenses et en recettes de fonctionnement pour la somme de 698 858,36 €.

Autorisation de charger le centre de gestion de négocier un contrat d'assurance groupe couvrant les obligations statutaires du personnel communal. Le contrat actuel arrive à échéance le 31 décembre 2024.

Renouvellement de la convention avec la Société Protectrice Animale pour 2024 qui continuera à recueillir, tout chien ou chat errant ou abandonné, qui lui serait déposé à son refuge de Lagord par les services de notre commune et continuera à effectuer toutes les démarches et recherches utiles pour retrouver les propriétaires ou assurer leur placement dans un nouveau foyer. (Sauf les chiens de 1ère catégorie) pour la somme de 723€.

Acquisition des parcelles C99, C100 et C101 d'une superficie totale de 4 504 m², au prix de 4 504 € et l'acquisition de la parcelle C101 de 1 698 m² pour la somme de 1 700 € situées impasse des jardins.

9 AVRIL

Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2024 : le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 et de les fixer à 41% pour la Taxe foncière sur les propriétés Bâties, 58% pour la Taxe foncière sur les propriétés Non Bâties et 7,68% sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Vote des subventions pour un montant total de 1 450 €, étant entendu que seules pourront prétendre les associations ou organismes qui en auront fait la demande et qui présentent leur bilan comptable : ACCA Chasse Puyravault pour 100 €, Association Parents élèves « Vous et les piratés » pour 450 €, Coopérative scolaire Puyravault pour 300 €,

Pongiste pyraté pour 300 €, Puyravault Tennis Club pour 100 €, Union des Propriétaires et Chasseurs de Blameré pour 100 €, Vince rider solidarité pour 100 €.

Désignation de Madame Judith JAHIEL-HEBERT, Directrice Générale des Services d'une collectivité et ancien maire comme référent déontologue pour les élus locaux, qui apporte tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local.

Présentation du Plan Communal de sauvegarde par M. Gérard ALAIRE transmis en Préfecture le 14 mars dernier. Ce plan communal de sauvegarde établit sous la responsabilité du Maire permet de se préparer préalablement à une crise déclenchée par un risque en se formant, en se dotant de modes d'organisation et d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les événements qui nous menacent.

22 MAI

Intervention de Volkswind France SAS et EDF renouvelable concernant l'implantation des éoliennes sur notre commune. La séance débute sur la présentation du futur chantier d'édification de 8 éoliennes, 6 sur la commune de Chambon et 2 sur la commune de Puyravault. Les travaux, autorisés par la Préfecture en 2020, commenceraient en octobre 2024 par la mise en place des chemins d'accès, suivi des raccordements EDF et Génie civil. De janvier à mars 2025, est prévue la mise en place des fondations et des remblais, suivis en novembre et décembre 2025 de la mise en place des mats et pales. Les travaux doivent se terminer en janvier 2026. Caractéristique d'une éolienne : Puissance : 4,2 méga water – hauteur : 180 m – Diamètre rotor (partie rotative + pales) : 136m. Les 8 éoliennes alimenteront environ 12 650 foyers.

Instauration du RIFSEEP : Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel des agents. Ce nouveau régime indemnitaire est composé de deux parties : l'indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaire. Cette indemnité repose, d'une part, sur une formalisation précise de critères professionnels et d'autre part, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle, et le complément indemnitaire annuel (C.I.A) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

25 JUIN

Renouvellement de la convention relative au portage des repas de la cantine scolaire avec CONVIVIO pour la rentrée 2024, avec le prix du repas scolaire à 3,37 € TTC et un engagement de 5 040 repas pour l'année scolaire 2024-2025.

Rentrée scolaire 2024 - 2025 : les horaires de garderie restent inchangés : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : Matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h30 et les prix restent inchangés : 0,50 € par 1/4h pour un enfant, 0,75 € pour deux enfants, 1 € pour trois enfants et 10 € par 1/4h et par enfant au-delà de 18h30 (le 1/4h commencé est dû). Exclusion, après 3 dépassements.

Désignation de Marie-Laure FELIX comme coordonnateur communal pour le recensement de la population prévu en 2025, du 16 janvier 2025 au 15 février 2025, qui sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Renouvellement de la convention de l'agence postale communale pour une durée de 9 ans, en maintenant le service d'agence postale sur la même plage d'horaire qu'actuellement soit lundi : fermé, mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30, mercredi et samedi de 9h à 12h30 soit une ouverture publique de 13h hebdomadaires.

23 JUILLET

Validation de la modification des statuts du Syndicat d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (SDEER) comme suit à l'article 2, après le deuxième alinéa du paragraphe consacré aux « activités accessoires », il est proposé de modifier l'alinéa suivant : « Sur demande des collectivités membres, de leurs groupements et de leurs établissements, le syndicat peut accompagner leurs interventions et investissements dans le domaine de la maîtrise de la demande en énergie et le plus particulièrement dans le domaine de la performance énergétique de l'éclairage public, des bâtiments et des équipements publics, de

l'achat d'énergies et du suivi et de l'optimisation des consommations énergétiques.»

Autorisation de signature de la convention de mise à disposition à titre gracieux des terrains et locaux sportifs de la commune de Puyravault avec le Canton Aunis Foot Club (CAFC de Surgères), établie pour une durée d'un an correspondant à l'année sportive de 2024-2025.

Autorisation de signature de la convention de mise à disposition à titre gracieux des terrains et locaux sportifs de la commune de Puyravault avec le SCS Rugby Surgères, établie pour une durée d'un an correspondant à l'année sportive de 2024-2025.

Rappel de M. le Maire : lors de fortes pluies survenues en 2023, les eaux pluviales ne s'écoulaient pas correctement dans les buses route de la Macre à Blameré. En fin d'année 2023, nous avons fait réaliser une inspection des canalisations de busage par caméra, révélant ainsi une malfaçon de la canalisation (pente inversé, raccord défectueux, buses de diamètre différents...). Les buses avaient été mises en place par l'entreprise SNATP en 2019. Suite à notre demande de réparation des dommages au titre de la garantie décennale, l'entreprise SNATP vient de nous transmettre ce jour, un rapport d'inspection télévisé.

Acquisition de l'immeuble appartenant à M. Jean-Pierre BERNARDEAU, actuel propriétaire, sis cour du Prieuré, cadastré C581 et d'une contenance de 722 m², au prix de 39 000 € et sollicitation dans le cadre du fonds de revitalisation, d'une subvention pour la réalisation de ce projet.

Information sur le changement de zonage de notre commune par l'Etat en FRR (France Ruralité Revitalisation). Ce nouveau zonage permet à la commune de bénéficier de certains avantages : bonification des aides financières de l'Etat, majoration de la dotation agence postale communale, exonérations d'impôt pour les entreprises et professions libérales.

4 SEPTEMBRE

Aménagement d'un bandeau pour l'aire de jeux de l'école maternelle afin de résoudre la problématique du sol qui se détache, pour la somme de 5 436,00 € TTC.

Présentation de la future Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui sera menée par la CDC Aunis Sud en 2025. L'objectif de ce projet est d'améliorer le parc privé de logements existants. Les ménages aux revenus modestes et très modestes qu'ils soient propriétaires ou locataires pourront être accompagnés et bénéficier d'aides financières pour la rénovation de leur habitat dans les thématiques : Rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie et au handicap, lutte contre l'habitat indigne ou dégradé et développement de l'offre locative privée. Le lancement de l'OPAH est prévu le 1^{er} janvier 2025 et sera menée par la Communauté Aunis Sud.

22 OCTOBRE

Adhésion à la convention cadre relative aux missions facultatives proposées par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime.

Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de gestion 17, avec l'assureur : RELYENS MUTUAL INSURANCE, RELYENS LIFE INSURANCE / RELYENS SPS, pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2025 avec un taux à 7,09% pour les agents affiliés à la CNRACL et un taux à 1,01% pour les agents affiliés à l'IRCANTEC.

Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG 17 en matière de protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance à effet au 1^{er} janvier 2025, avec une participation employeur pour le financement des garanties du panier obligatoire de 50% du coût de ces garanties.

Autorisation pour la signature de la convention de service de balayage sur la voirie par la commune de Surgères à la commune de Puyravault. La commune de Surgères mettra à notre disposition un agent technique assurant les missions de conducteur de la balayeuse. Cet agent demeure statutairement employé à la commune de Surgères. Cette disposition sera effective tout au long de l'année à raison d'une estimation de 9 jours à 11 jours par an, soit une estimation de 63 à 77 heures.

Projet éolien Chambon/Puyravault : plantation d'une haie de 300 m,

chemin du Supplancay, dans le cadre des mesures de compensation. Cette plantation et son entretien seront pris charge en totalité par le porteur du projet pendant 3 ans.

Présentation du diagnostic de la voirie communale établi par le syndicat de la voirie, qui indique l'état d'usure et le coût de la réparation, pour un total estimé des travaux sur 5 ans, à 207 255 €.

27 NOVEMBRE

Présentation de l'étude hydraulique réalisée par Impact eau, sur le village de Blameré suite aux inondations survenues en septembre-octobre 2023. Le conseil municipal prend acte des explications entendues.

Coupe de bois : Validation du règlement et affectation de la parcelle le Bois du Fraigneau de la forêt sectionale de Blameré située à Benon, selon les modalités habituelles, et reconduction du versement de la recette obtenue de la coupe de bois 2024-2025, après déduction des frais de garderie et de la taxe foncière : 1/3 à la Coopérative Scolaire de Puyravault et les 2/3 restants à l'Amicale villageoise de Blameré.

Autorisation de confier au Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural, l'étude de l'effacement des réseaux électrique, éclairage public et téléphonique de la route de la Chardonnière, du chemin du Vieux rail, de la rue de Vouhé et du chemin des Combes.

Transfert amiable à l'euro symbolique, des équipements (voirie, candélabres, réseaux...) et des espaces verts du lotissement «La Sablière» dans le domaine public après avoir procédé aux vérifications préalables de l'état des équipements.

Communauté de Communes Aunis-Sud : Autorisation à donner pour signer l'avenant n°1 à la convention au service commun d'instruction mutualisée des actes et autorisations du droit des sols. L'avenant n°1 à la convention permet de proposer aux communes de mutualiser l'instruction des demandes de déclaration et d'autorisations préalables en matière de publicité.

18 DÉCEMBRE

Suite au passage du cyclone Chido à Mayotte, l'AMF appelle à la solidarité nationale et met en place un dispositif de soutien avec la protection civile. Le conseil municipal décide le principe d'une aide financière de 50 € qui sera validé au prochain conseil de janvier. M. le Maire remercie les élus pour leur participation à la distribution des paniers à nos aînés de la commune et de l'organisation du spectacle de Noël à la salle des fêtes.

A compter du 1^{er} mars 2025, le conseil décide la création d'un emploi permanent, d'adjoint technique à temps complet. Cet agent assurera des fonctions d'agent technique polyvalent en milieu rural entre autres les missions suivantes : petits travaux, entretien des espaces verts, de la voirie communale et des bâtiments communaux.

Le conseil municipal décide que chaque agent recenseur percevra une rémunération brute de 1 000 € pour la période du contrat allant du 03 janvier 2025 au 16 février 2025.

Approbation du contrat RGPD et nomination du Délégué à la Protection des Données (DPO)

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le contrat RGPD avec la société GAIA (Le contrat, ayant pour objet de mettre en conformité de la commune PUYRAVAULT avec les exigences du RGPD et approuve la nomination de SAS GAIA en tant que Délégué à la Protection des Données (DPO) de la commune PUYRAVAULT (CNIL).

Création d'un espace jeux pour enfants – Demande de subvention auprès du Département et dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Bilan consommation énergétique de la commune et présentation de l'étude énergétique de la salle associative du Vieux Château d'eau. Monsieur le Maire présente le bilan établi par Madame Eléonore BERNET-ROLLANDE, chargée de mission conseil en énergie partagé à la CDC Aunis Sud. Cette pré-étude sera un outil d'aide à la décision à destination de notre commune, afin d'évaluer l'éligibilité aux aides financières à la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires.

Menuiserie HIOU



Menuiserie
(Bois - Alu - PVC)
Aménagement de Cuisines
Ebénisterie - Escaliers
Parquets
Ossature bois

Z.A. Le Cluzeau - Rue de la Laiterie - 17700 VOUHÉ

Tél. 05 46 68 94 95

Site : www.menuiserie-hiou.com

print 33

L'art de l'impression au service de vos idées !

- Cartes de visites
- Flyers
- Affiches
- Mug
- Eco-cup
- Textiles

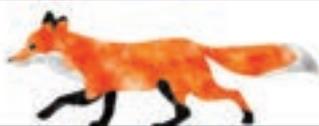
- Evénements
- Mariage
- Naissance



15% offert pour toute 1ère commande
avec le code promo SA1525
offre valable jusqu'au 31/12/2025

06 58 44 24 58

info@print33.fr



L'Agence de Com

Communication & Impression

www.lagencedecom-france.fr



AGENZWEB

L'AGENCE WEB DE PROXIMITÉ

Création de sites web
Animation de vos réseaux sociaux

contact@agenzweb.fr

www.agenzweb.fr



Régie publicitaire
au service des
communautés territoriales

BULLETINS
AGENDAS,
PLANS,
GUIDES,
...

www.conseil-information.com